

Initiatives ministérielles

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Monsieur le Président, j'ai écouté mon collègue avec attention. Nous avons tous apprécié ses observations. Il a exprimé une conception de notre pays et des préoccupations sur certains incidents que bien des Canadiens partagent.

Le député est certainement conscient néanmoins que, si salubre que soit cette motion, elle a fort peu à voir avec les incidents dont il a parlé. En fait, l'aspect sans doute le plus important de cette résolution, c'est qu'elle ne fait aucun cas des observations sexistes ou racistes auxquelles le député a fait allusion.

Vous vous souviendrez, monsieur le Président, que, lorsque le premier ministre a répondu à notre chef au sujet de l'imposition de sanctions à ceux qui se permettent des remarques sexistes ou racistes, le premier ministre, à l'évidence, ne semblait pas comprendre la grande différence qu'il y a entre un comportement général répréhensible qui s'exprime par des insultes lancées contre une personne, d'une part, et, d'autre part, les remarques sexistes et racistes auxquelles nous faisons allusion.

Les insultes s'adressent à des personnes, qui en sont blessées. Elles ne sont pas acceptables à la Chambre, mais le député conviendra peut-être avec moi qu'il est dramatique qu'on ne saisisse pas la différence entre les insultes qui s'adressent à une personne et celles qui visent tout un groupe. Les deuxièmes sont beaucoup plus graves à la Chambre parce que celle-ci représente le Canada, un Canada que nous percevons comme un pays qui accueille la diversité raciale, ethnique et linguistique, qui accepte les orientations sexuelles différentes, et où hommes et femmes sont égaux. Quand nous insultons n'importe quel de ces groupes dans cette enceinte, c'est notre pays que nous insultons et nous nuisons à la fonction symbolique de la Chambre et au rôle important qu'elle joue au Canada.

Je me demande si mes collègues sont d'accord avec cette analyse et avec celle de la question plus générale de la tenue dans cet endroit et de son prétendu manque de décorum. Quand je suis arrivé à la Chambre—plus précisément à cet endroit-là—et que j'ai posé ma première question, j'étais intimidé. J'avais été choisi dans un pays qui, en me choisissant, avait montré qu'il était très différent des autres pays et qui me disait qu'ayant été élu par mes électeurs, je pouvais changer les choses et influencer le gouvernement. Quand on siège ici tous les jours depuis sept ans, comme moi, et qu'on se rend compte qu'on n'a aucune influence réelle sur le gouvernement et qu'on

doit expliquer cela à ses électeurs, est-il étonnant que la déception qui règne dans le pays se reflète ici?

Mon collègue est-il d'accord avec moi pour dire qu'une bonne façon d'améliorer le décorum au Parlement est de le rendre beaucoup plus démocratique qu'il ne l'a été depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir?

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, mon collègue de Windsor—Sainte-Claire a énoncé plusieurs idées très importantes. Comme cela aurait été agréable si la Chambre avait pu tenir compte de l'opinion des Canadiens, quand plus de 80 p. 100 d'entre eux ont dénoncé la TPS.

Comme cela aurait été agréable si nous avions pu modifier la politique économique du gouvernement, que la plupart des Canadiens désapprouvaient, quand il a déclenché une récession d'origine canadienne. Nous n'aurions pas eu les pertes d'emplois inutiles et les souffrances qui se traduisent par la colère que perçoivent les députés.

Mon collègue parle de deux sortes de torts causés par la Chambre. À mon avis ceux qui sont causés aux députés font partie des risques du métier. Après tout, on peut même se faire insulter par des membres de sa propre famille! Il est normal d'être insulté par les députés d'en face, ou plutôt, insulter n'est peut-être pas le terme approprié. Disons qu'il est normal que nous ne nous entendions pas. J'espère que ce serait en fonction de cela et non de notre personnalité.

Mon bon ami a tout à fait raison lorsqu'il dit que des insultes lancées à des groupes, ce n'est pas la même chose que des insultes adressées à des députés à la Chambre. Ce sont des insultes faites à des groupes essentiels de la société canadienne. Celle-ci est avant tout un groupe très disparate de personnes. Il n'y a pas nécessairement de lien commun du point de vue de la langue, du sexe, de la religion, de la culture, des antécédents ou de l'ethnie. Chacun d'entre nous est une minorité.

Le groupe canadien le plus important est probablement les autochtones, bien qu'eux aussi soient caractérisés par des différences.

Je suis d'accord pour dire que le député a fait l'objet d'une insulte qui ne lui était pas adressée personnelle. C'est une insulte, un commentaire raciste, qui, par personne interposée, a touché de nombreux Canadiens, non seulement ceux de race noire mais de toutes les couleurs. J'espère que les Canadiens de race blanche se sont aussi sentis insultés par cette remarque. Après tout, nous vivons dans un pays dont la population englobe plusieurs races et couleurs.